

PROGRAMME DE FORMATION

Electrique H0-H0V-B0 - Chargé de chantier

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux dangers du courant électrique
- Connaître les dangers de l'électricité
- Etre capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Module Tronc commun N°1

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les différents DOMAINES DE TENSION.
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.
- Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
- Le principe d'une HABILITATION
- Définition des symboles d'HABILITATION.
- Les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL
- Les équipements de protection collective et leur fonction
- LA ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisation et repérages associés
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés sans l'ENVIRONNEMENT.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'article 13.
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

7. Module Chargé de chantier (B0, H0, H0V)

Nommer les documents et les acteurs concernés par les TARVAUX.

- Utiliser les documents correspondant à son niveau d'HABILITATION et à sa fonction.

Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc...)

- Appliquer les prescriptions de cette HABILITATION.
- Définir et mettre en place le ZONE DE TRAVAIL.
- Faire appliquer les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
- Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

INFORMATIONS

PRE-REQUIS :

Aucun pré-requis

DUREE :

10 heures (Soit 1 jour ½)

PUBLIC :

Personnel non électricien travaillant dans un environnement des risques électriques et/ou réalisant des travaux d'ordre non électrique.

LIEU :

En intra, dans votre établissement.

PARTICIPANTS :

1 collaborateur minimum
10 collaborateurs maximum

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Prévoir l'accès à votre établissement et une salle de formation

Une ATTESTATION DE FORMATION sera remise Après évaluation et contrôle des connaissances, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation électrique.

Article : R4544-10 du code du travail

Formation pouvant être pris en charge par votre **OPCA**.

Urgence et Sécurité du Travail

4 Allée Bourdon

27350 ROUTOT

Tel : 06.83.89.55.13 – 02.32.42.76.11 – Mail : leboucherlionel@orange.fr